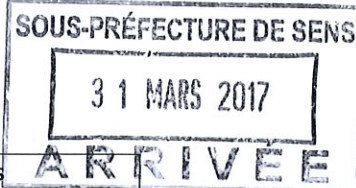


EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Date de convocation :	10 mars 2017	Nombre de conseillers
Date d'affichage de la convocation :	10 mars 2017	communautaires
		En exercice: 50
		Présents : 43
		Votants : 48

Séance du 20 mars 2017

Le conseil communautaire s'est réuni en séance ordinaire le vingt mars deux mille dix-sept à dix-neuf heures, dans les salons de l'hôtel de ville à JOIGNY, sous la présidence de **M. Nicolas SORET**.

ETAIENT PRESENTS :

M. Claude GRUET, Mme Régine PASQUIER M. Michel DEFRANCE, Mme Marie-Lyne MARLAND-MAHIET, Mme Catherine DECUYPER, M. Patrick LEMAISTRE, M. Yannick VILLAIN, Mme Marie-Hélène GOUEDARD, M. Serge BLOUET, Mme Fabienne SCALABRIN-GUILLOTEAU, M. Christian ROTILIO, M. Jean-Pierre ROUSSEAU, M. Claude PERREAU, M. Patrice CHASSERY, M. Gérard VERGNAUD, M. Bernard MORAIN, M. Nicolas SORET, Mme Laurence MARCHAND (arrivée à 20 H 05), M. Mme Bernadette MONNIER, M. Richard ZEIGER, Mme Monique PAUTRÉ, M. Mohammed BELKAID, Mme Sylvie CHEVALLIER, M. Benoit HERR, Mme Ludivine DUFOUR, M. Jean PARMENTIER, M. Thierry LEAU, M. Jacques COURTAT, Mme Emilie LAForge (a quitté la séance à 19 h 45, a donné procuration à M. Thierry LEAU), M. Laurent CHAT, Mme Eliette ITALIANO, M. Daniel EMERY (suppléant de Lionel BOUTIN), M. Jean-Pierre BAUSSART, M. Guy BOURRAS, Mme Sylvie BLANC, M. Alain PETER, M. Bernard DUGOURGEOT, Mme Catherine PICHON, M. Pierre MATHEY, M. Didier MIGNON, M. Gilles-Maxime POIBLANC (est arrivé à 19 h 20), M. Bruno JAN, Mme Monique MERCIER.

ETAIENT ABSENTS :

Mme Frédérique COLAS, procuration à Mme Laurence MARCHAND,
Jean-Yves MESNY, procuration à M. Richard ZEIGER,
M. Yann CHANDIVERT, procuration à M. Bernard MORAIN,
Mme Corinne BALLANTIER, procuration à M. Jacques COURTAT,
Mme Laure FARO, procuration à M. Guy BOURRAS,
M. Lionel BOUTIN, suppléé par M. Daniel EMERY,
M. Rémi BICHEBOIS,
Mme Isabelle MICHAUD

SECRETAIRE DE SEANCE : Mme Ludivine DUFOUR

Objet : demandes de subvention DETR et DSI (dotation de soutien à l'investissement) : aménagements de sécurité aux abords du lycée Louis Davier et collège Saint-Jacques JOIGNY

Objet : demandes de subvention DETR et DSI (dotation de soutien à l'investissement) : aménagements de sécurité aux abords du lycée Louis Davier et collège Saint-Jacques JOIGNY

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Considérant les travaux d'aménagement de sécurité aux abords du lycée Louis Davier à JOIGNY, conformément au descriptif (non exhaustif) ci-dessous :

Prestataires intellectuels :

- Maîtrise d'œuvre

Descriptif sommaire des travaux (non exhaustif) :

Aménagement des abords du Lycée Louis Davier :

- Dépose et démolition des aménagements existants
- Travaux de voirie (terrassement, bordures, enrobé, mobilier urbain, éclairage, ...)

Aménagement de stationnements bus pour le collège Saint-Jacques :

- Dépose et démolition des aménagements existants
- Travaux de voirie (terrassement, bordures, enrobé, mobilier urbain, éclairage, ...)

Considérant que la Communauté de Communes du Jovinien peut solliciter des subventions dans le cadre de la DETR et de la DSI,

Considérant le détail du financement de ces travaux comme suit :

<i>travaux</i>	<i>Montant HT</i>	<i>Ressources H.T.</i>	<i>MONTANT H.T.</i>	<i>Financement pour la CCJ (% arrondis)</i>
Travaux d'aménagement de sécurité aux abords du Lycée Louis Davier et du collège Saint-Jacques	625 000,00 €	Etat – DETR	375 000,00 €	60 %
		Etat - Dotation de soutien à l'investissement	125 000,00 €	20 %
		Autofinancement	125 000,00 €	20 %
Total	625 000,00 €		625 000,00 €€	100 %

Vu la réunion du conseil des maires du 7 mars 2017,

Vu l'exposé du vice-président,

Le conseil communautaire,

Après avoir délibéré, à l'unanimité,

accepte le plan de financement des travaux d'aménagement de sécurité aux abords du lycée Louis Davier de Joigny et du collège Saint-Jacques, conformément au tableau ci-dessus,

autorise le président ou son représentant à signer tous les documents nécessaires à l'engagement de ces travaux,

autorise le président ou son représentant à solliciter ces subventions DETR et DSI pour ces travaux, et à signer tout document relatif à ce dossier.



Date de réception
par la Préfecture : 31/03/2017

date de publication : 31/03/2017

Pour copie conforme,
Pour le Président,

A large, stylized handwritten signature in blue ink, consisting of a long horizontal stroke and a sharp upward hook.

